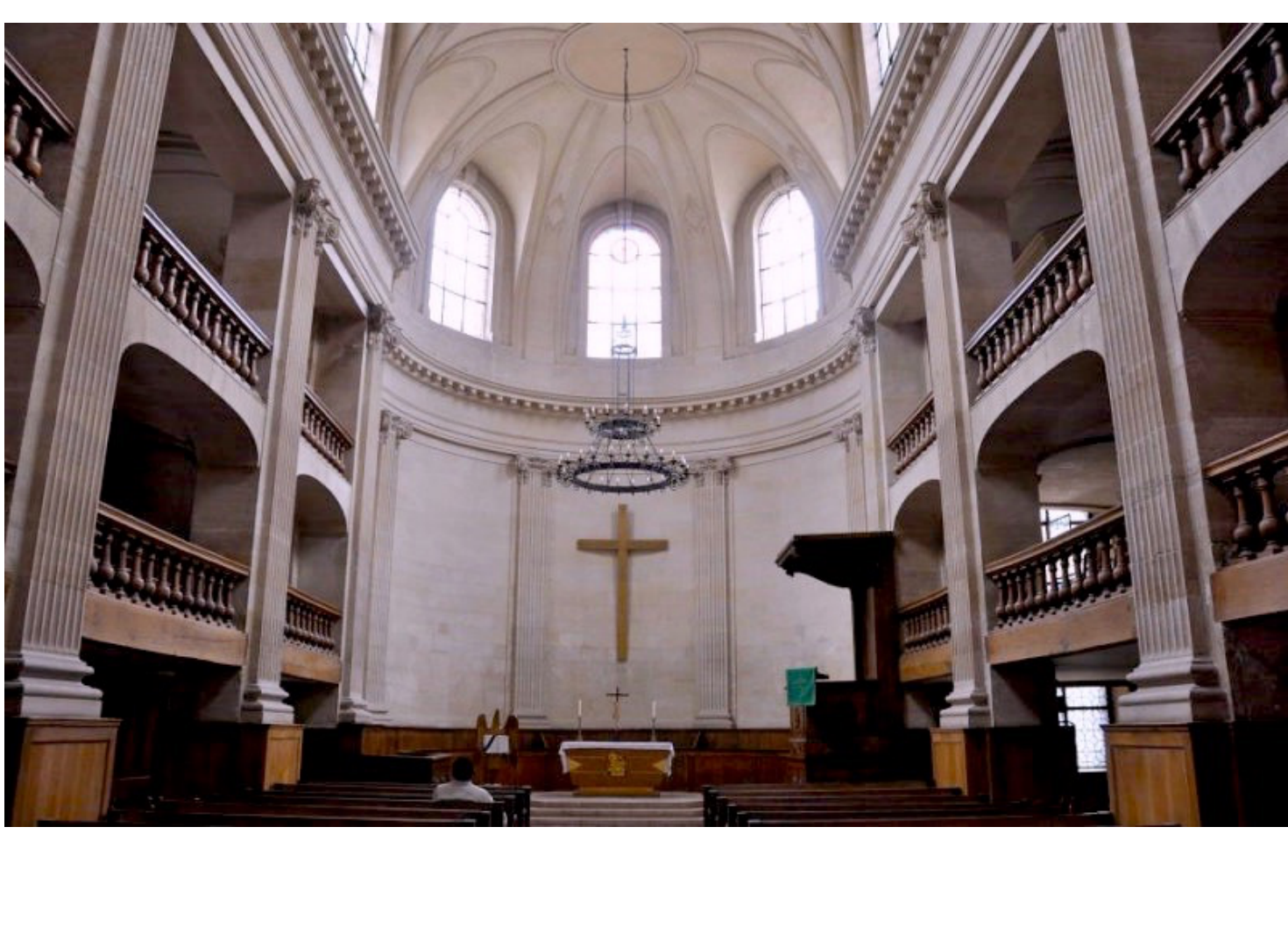




L'Echo des Billettes

Juillet Août 2026

Chers amis,

Tout d'abord nous vous rappelons qu'à la différence des années passées, nous aurons un office tous les dimanches cet été, pas de pause donc au mois d'août. Les offices des vêpres chantées reprendront début septembre chaque jeudi.

Nous avons la joie d'annoncer que le dimanche 5 juillet, Athanase, troisième enfant de la famille de notre pasteur Timothée Gestin a reçu le sacrement du baptême. Ce n'était pas aux Billettes mais au temple du Havre, ville de naissance du pasteur et pour permettre aux deux grand mères de participer à la cérémonie.

Et avec tristesse nous vous informons du décès de la jeune sœur de notre organiste Charles Micheau, un culte d'action de grâces aura lieu lundi 13 juillet à 10 heures en notre église des Billettes.

Début septembre les travaux reprendront aux Billettes, C'est la dernière phase après la réhabilitation du cloître, de la façade et du parvis. Il s'agit de reconstruire le sol de la nef, d'installer un système de chauffage et de faire disparaître le plancher provisoire qui recouvre le vide créé par l'excavation qui a permis de découvrir les vestiges d'une crypte. Pendant le temps des travaux les offices auront lieu dans la bibliothèque au 2ème étage, l'accès se fera par l'église.

Vous trouverez dans cette lettre:

- un retour sur la célébration du mémorial de la confession d'Augsbourg
- la prochaine exposition "Luther aux sources du Protestantisme" dans le cloître
- le parcours « Découverte et rencontres d'Églises chrétiennes » qui débute en septembre
- l'expérimentation par l'Epu'df d'un ministère de diacre
- des photos de l'église excavée, montrant les vestiges de la crypte
- la reprise de l'étude biblique, des rencontres théologie et philosophie et de la catéchèse en ligne
- le calendrier des prochains offices
- une invitation à devenir membre de la paroisse des Billettes et à soutenir notre paroisse par vos dons

Le Mémorial de la Confession d'Augsbourg : une source vive pour l'Église

Le jeudi 25 juin, le Mémorial de la Confession d'Augsbourg a été célébré en l'église luthérienne Saint-Marcel en présence de nombreux paroissiens des Billettes. La célébration était présidée par l'inspecteur ecclésiastique Laza Nomenjanahary, et la prédication était assurée par notre pasteur, Timothée Gestin. La Pasteure Christina Michelsen de Saint-Jean co-célébrait.

Le 25 juin renvoie à l'année 1530, lorsque la [Confession d'Augsbourg](#) fut remise à l'empereur Charles Quint. Ce texte demeure l'une des expressions majeures de la foi évangélique issue de la Réforme. Il nous rappelle les fondements de notre foi : Jésus-Christ, la grâce de Dieu, la justification par la foi, la centralité de la Parole, les sacrements et la vocation de l'Église au cœur du monde. À travers elle, la Réforme luthérienne a voulu faire entendre qu'elle cherchait moins l'originalité qu'à demeurer fidèle à la vérité de l'Évangile, moins l'invention d'une nouveauté que la redécouverte d'un trésor retrouvé. Cette année 2026 revêt une signification particulière, puisqu'elle marque le 400^e anniversaire du premier culte luthérien célébré à Paris. Célébrer le Mémorial de la Confession d'Augsbourg en cette année jubilaire nous a ainsi permis de rendre grâce pour quatre siècles de témoignage luthérien dans la capitale.

L'office s'est prolongé par un beau concert donné par l'équipe musicale Trinité – Saint Marcel offrant, par la musique si chère à la tradition luthérienne, une autre manière de faire mémoire et de partager la joie de l'Évangile.



Exposition de la mission intérieure dans le cloître des Billettes du 25 juillet au 15 août : "Luther, aux sources du protestantisme"



Horaires d'ouverture : Lundi au samedi de 11h à 19h, Dimanche de 13h à 19h

Conçu par le consistoire « Alpes-Pays d'Aix » de la région «Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur» de l'Eglise Protestante Unie de France, avec la collaboration de l'Institut Protestant de Théologie, ce thème avait été créé pour la commémoration en 2017 des 500 ans de la Réforme.

Cette année 2026, il sera une annonce de la célébration de l'anniversaire des 400 ans du premier culte luthérien à Paris, dont les festivités commenceront à l'automne prochain.

L'exposition présente ainsi les principes de la démarche de Luther, éclairant une source principale de l'expression protestante de la foi.

Parcours Découverte des Églises chrétiennes organisé par l'Institut Supérieur d'Etudes Œcuméniques.

Le parcours « Découverte et rencontres d'Églises chrétiennes » permet de découvrir la joie de l'œcuménisme, de rencontrer des chrétiens engagés de diverses Églises et d'approfondir sa réflexion sur les enjeux de l'œcuménisme. Il offre des perspectives sur l'histoire et la vie pastorale des Églises, une initiation aux diverses traditions liturgiques, spirituelles et théologiques, ainsi qu'une relecture théologique et pastorale de l'expérience du parcours.

C'est une bonne initiation à l'œcuménisme.

Première conférence : « L'Église protestante unie de France » Septembre 2026 avec Claire Sixt-Gateuille, pasteur de l'Église protestante unie de France

[voir le programme et les modalités d'inscription](#)

Le ministère de diacre. Une expérimentation est annoncée au sein de l'EPUDF

Le synode national de 2025 a décidé du lancement d'une expérimentation visant à « développer le ministère de diacre ». Cette décision implique la définition d'un cadre précis d'application qui, à terme, modifiera les textes réglementaires de l'Église (la Constitution et le règlement d'application).

Cadre juridique: Les diacres sont reconnus comme des ministres du culte au sens juridique de la loi 1905 de séparation des Église et de l'Etat. À ce titre, ils ne relèvent pas du code du travail. Cela induit une analogie organisationnelle avec les autres ministres de l'Église (pasteurs, ministres spécialisés, enseignants de l'IPT), notamment en ce qui concerne :

- une mission spirituelle ou culturelle reconnue (s'il y a les missions administratives, éducatives, sociales, techniques ou autres elles doivent être secondaires et accessoires à la dimension culturelle)
- l'absence de contrat et de lien de subordination.

Cadre ecclésial : Les diacres sont des ministres de l'Église protestante unie de France dont le ministère est reconnu publiquement. Comme tout ministre, ils s'intègrent au sein des dispositions communes de la Constitution et du Règlement d'Application, en dehors de celles faisant l'objet de l'expérimentation. Voici quelques exemples de principes communs (non exhaustifs) applicables aux ministres :

- concourir à l'annonce de l'Évangile dans l'esprit des synodes de l'EPUDF ;
- incarner la mission de l'Église ;
- exercer leur ministère sous la responsabilité d'un Conseil ecclésial ;
- être membre du Conseil ecclésial ;
- être appelé et nommé sur un poste permanent ou temporaire.

La vocation et le ministère de diacre : Le discernement des diacres comprend deux étapes distinctes. D'une part, les lieux d'Église, en lien avec les conseils régionaux, discernent les besoins et possibilités de services spécifiques ainsi que les personnes, leurs compétences et leurs charismes. D'autre part, la commission des ministères discerne la vocation des candidats à être ministres de l'Église.

Le ministère de diacre est d'ordre spirituel ; il s'exerce dans un domaine particulier (musique, jeunesse, accueil...) pour lequel la personne est reconnue avec des compétences spécifiques. Ce ministère se distingue et s'articule avec le ministère pastoral, des ministères locaux ou régionaux ainsi que des chargés de mission (salariés).

La formation des diacres comprend trois aspects distincts :

- En amont : La formation et l'expérience des diacres dans un domaine de compétence particulier propre à leur ministère acquis préalablement.
- Au début du ministère : Durant les deux premières années de leur ministère, les diacres (alors diacres proposant) préparent un diplôme d'établissement de formation au ministère de diacre mis en place par l'Institut Protestant de Théologie. Cette formation théologique générale complète un ministère selon sur le terrain (50% du temps en formation et 50% sur le terrain). Elle se déroule exerce les principes suivants :
Enseignement à distance majoritairement autour d'introductions théologiques ;
Sessions en présence sur l'articulation théologique entre le lieu d'exercice et la formation.
- En cours de ministère : Les diacres sont acteurs de leur formation continue et participent aux formations qui leurs sont proposées

Pour mieux comprendre, [voir la vidéo réalisée par l'Epu'df région Ouest](#)

Quelques photos de la nef excavée en septembre 2020 montrant les vestiges d'une crypte et l'aspect actuel avec un plancher provisoire



Les travaux qui vont commencer début septembre consistent à créer un sol dallé et à installer un système de chauffage puis à réinstaller les bancs qui sont actuellement stockés dans un entrepôt de la ville de Paris.

Etude biblique

Les réunions reprendront le 17 septembre à 20 heures, après les vêpres chantées, puis chaque troisième jeudi du mois

Rencontres théologiques et philosophiques

Les rencontres reprendront le 10 septembre à 20 heures, après les vêpres chantées, puis chaque deuxième jeudi du mois

Catéchèse en ligne

Thème le symbole des Apôtres

Reprise le 2 octobre puis chaque premier vendredi du mois de 12h30 à 13h30 sur Zoom

Calendrier des prochains offices

Ce calendrier est aussi sur notre site internet <https://eglise-billettes.epudf.org>

Attention : il n'y aura pas d'offices de vêpres en juillet ni en août. Cependant cette année nous aurons un office dominical tous les dimanches d'août

- Dimanche 12 juillet, à 18 heures, pasteur Timothée Gestin, organiste Gilles Harlé
- Dimanche 19 juillet, à 18 heures, pasteur Timothée Gestin, organiste Charles Micheau
- Dimanche 26 juillet, à 18 heures, pasteur , organiste Eric Ampeau
- Dimanche 2 août, à 18 heures, pasteur Dominique Calla, organiste Gilles Harlé
- Dimanche 9 août, à 18 heures, pasteur Dominique Calla, organiste Gilles Harlé
- Dimanche 16 août, à 18 heures, pasteur Dominique Calla, organiste-
- Dimanche 23 août, à 18 heures, pasteur Dominique Calla, organiste Eric Ampeau
- Dimanche 30 août, à 18 heures, pasteur Timothée Gestin, organiste Charles Micheau

A partir du jeudi 3 septembre nous retrouverons notre rythme habituel avec les vêpres chantées à 19 heures chaque jeudi et l'office dominical tous les dimanches à 18 heures et en raison des travaux dans la nef les offices auront lieu dans la bibliothèque au 2ème étage, l'entrée se fera par l'église.

Devenez membre de la paroisse des Billettes.

Être membre de l'association, c'est exprimer que vous vous sentez chez vous aux Billettes, que cette communauté est la vôtre. Les membres peuvent participer au contrôle et à l'orientation de la paroisse notamment lors de l'Assemblée générale annuelle. Dans l'esprit protestant qui nous anime, nous croyons que chacun est appelé à porter des responsabilités selon ses capacités et ses disponibilités. Rejoindre l'association culturelle, c'est donc aussi contribuer – même modestement – à la vitalité de notre communauté.

Aucune contribution financière fixe n'est requise : il s'agit avant tout d'un engagement de cœur, d'un geste simple qui soutient la vie de notre Église.

Pour devenir membre, vous pouvez remplir la [demande en ligne](#) ou envoyer un courriel au pasteur timothee.gestin@epudf.org ou au secrétaire info@eglise-billettes.org

Notre Église vit grâce aux dons de ses paroissiens

Notre paroisse poursuit son bel élan : le culte du dimanche à 18h attire de nouveaux visages, l'accueil musical et nos chœurs embellissent nos célébrations, tandis que vêpres chantées, rencontres « théologie et philosophie », études bibliques et instruction des enfants dynamisent notre vie communautaire. En 2026, de grands travaux de rénovation débiteront.

Vos offrandes ouvrent droit à une réduction d'impôt, à hauteur de 66% de leur montant et dans la limite de 20% de votre revenu imposable.Merci pour votre fidélité générosité !

Votre don peut se faire par carte bancaire ou par chèque, cliquez sur le bouton pour accéder à notre site sécurisé.

Eglise protestante unie des Billettes,
paroisse luthérienne,
22-24 rue des Archives
75004 Paris

info@eglise-billettes.org
<https://eglise-billettes.epudf.org/>

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

FR